

Déclaration EU de conformité

Nous, **ALBIRO SA, Dorfgasse 14, CH-3454 Sumiswald**, déclarons par la présente, que l'EPI décrit ci-dessous

Modèle N°:	Article N°:	Ordre N°:	Description :
9695 / 2260021	11001575	20088375	Fleece Jacke 9695

Matière principale :	Tissu N°:	Couleur :	Composition :
	200645	HV-orange HV-jaune HV-route	100% polyester

Matière contrastante:	Tissu N°:	Couleur :	Composition :
	200257	HV-orange HV-jaune HV-route	75%PES/25%PU

Matière réfléchissante :	Article N°:	Couleur :	Type de produit / largeur de bande :
	9910 9920 9925 13501	argenté	Bandes 50mm

est conforme aux exigences applicables de la législation d'harmonisation pertinente du règlement (UE) 2016/425, mise en oeuvre par les normes harmonisées
EN ISO 13688:2013 - Vêtements de protection - Exigences générales,
EN ISO 20471:2013/A1 - Vêtements à haute visibilité - Méthodes d'essai et exigences (**classe d'habillement 2**),

et est identique avec l'EPI ayant fait l'objet de l'attestation d'examen EU de type N° **ZH605 212131**, valable jusqu'au 05.01.2028.

délivrée par l'organisme de certification agréé pour les produits :

TESTEX AG, Institut suisse de contrôle textile, Gotthardstrasse 61, CH-8027 Zürich
Numéro d'identification : 1726

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Lieu et date :

ALBIRO SA

Sumiswald, le 02.09.26



Lukas Loosli
Direction



Karin Spahr
Technicien du vêtement